

Objet du mois #51

Louis XV à cheval



© madd-bordeaux - L. Gauthier

Jean-Baptiste II Lemoyne (1704 – 1778)

Bordeaux, 1766

Bronze

H. 72,5 cm, L. 52,5 cm, P. 32 cm

Fonds ancien de la Ville de Bordeaux

Inv. 7110

Cette sculpture, qui compte parmi les plus importantes du musée des Arts décoratifs et du Design, nous montre le roi Louis XV (1710 – 1774) à cheval. Le souverain est vêtu à l'antique et porte les cheveux au naturel, noués sur la nuque. Cette représentation s'inscrit dans la longue tradition européenne des statues équestres, qui remonte à l'Antiquité et dont le *Marc-Aurèle* du Capitole constitue le modèle indépassable. Mais surtout, cette statuette en bronze, fondue en 1766 par Jean-Baptiste II Lemoyne, constitue un témoignage inestimable d'un monument bordelais aujourd'hui disparu : la statue équestre monumentale de Louis XV élevée sur la place Royale (l'actuelle place de la Bourse) en 1743.

Au siècle des Lumières, Bordeaux connaît, en effet, de nombreux aménagements, qui visent à en faire une ville moderne et à l'embellir. Si on ne peut pas encore parler d'urbanisme – le terme naît au XIX^e siècle –, le concept est pourtant bien là. Parmi les multiples améliorations que connaît alors la ville, il y a la création d'une place Royale. Les travaux, initiés en 1729 par l'intendant de Guyenne Claude Boucher, se déroulent sous la direction de l'architecte parisien Jacques V Gabriel (1667 – 1742), puis sous celle de son fils, Ange-Jacques Gabriel (1698 – 1782), et ne s'achèvent qu'en 1755 sous l'intendance de Louis-Urbain Aubert de Tourny. Boucher voit les choses en grand : Bordeaux est une ville commerciale, dont la prospérité économique est étroitement liée à son activité portuaire. Il décide donc d'abattre une partie des murailles médiévales afin d'ouvrir la place, et donc la ville, sur le fleuve, donnant ainsi naissance à la première place ouverte d'Europe (si l'on excepte l'éphémère première place Louis-le-Grand, actuelle place Vendôme, à Paris).

Mais qu'entend-on exactement par « place Royale » ? Une place royale requiert deux composantes essentielles, qui doivent avoir été pensées ensemble : un monument à l'effigie du prince régnant et une architecture unitaire et symétrique pour l'accueillir. Ces deux éléments existaient déjà indépendamment l'un de l'autre dans l'Italie de la Renaissance, mais leur combinaison systématique est véritablement une invention française, indissociable de la montée en puissance de Louis XIV. La place royale est, en effet, un lieu de mise en scène du pouvoir, qui glorifie la monarchie et dont la place des Victoires à Paris constitue le premier exemple (1685 – 1692).

La création d'une place Royale à Bordeaux au siècle suivant n'est pas une coïncidence. Il s'agit pour la ville de montrer son soutien au roi. Elle espère ainsi faire oublier son attitude rebelle pendant la Fronde (1648 – 1653), et s'attirer les bonnes grâces et l'appui financier du souverain afin de poursuivre son développement. Il n'est toutefois pas anodin de noter que cette place Royale n'incarne pas uniquement le pouvoir du roi, mais aussi celui des autorités économiques qui contrôlent la ville : derrière les belles façades régulières dessinées par les Gabriel prenaient place l'hôtel des Fermes et le palais de la Bourse. On peut donc envisager ce programme architectural de deux façons : soit on estime que le discours lié au commerce affaiblit le discours monarchique, soit on considère que la statue royale symbolise ici la présence bienfaitrice du souverain, protecteur de son peuple et des activités économiques de la ville.

Cette sculpture inaugurée le 19 août 1743 est commandée par les jurats de Bordeaux à Jean-Baptiste II Lemoyne dès 1731. Issu d'une

Objet du mois #51

Louis XV à cheval

dynastie de sculpteurs, ce jeune artiste est formé sous la Régence, auprès de son père puis de Robert Le Lorrain. Il remporte le prix de Rome en 1725 et est agréé à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture trois ans plus tard. Entre les années 1730 et 1750, il réalise de nombreux projets monumentaux, dont deux à la gloire du roi, à Bordeaux et à Rennes (1754), avant de se concentrer sur l'art du portrait. Il se consacre également à l'enseignement, en formant Augustin Pajou et Étienne-Maurice Falconet et en dirigeant l'Académie entre 1768 et 1770.

Cette statue équestre représente donc une commande importante pour cet artiste en début de carrière. En 1735, le modèle grandeur nature est achevé et reçoit l'approbation du roi. Il faudra néanmoins à Lemoyne pas moins de trois fontes pour obtenir le résultat escompté : la première fois, le creuset se casse, la deuxième fois, c'est au tour du moule. La monumentale sculpture de bronze est enfin juchée sur un piédestal maçonné, cantonné de trophées d'armes représentant les quatre parties du monde et orné d'un cartouche aux armes de la Ville et de deux reliefs sculptés par Claude Francin (aujourd'hui conservés au musée d'Aquitaine), qui représentent la bataille de Fontenoy (11 mai 1745) et la prise de Port-Mahon (27 juin 1756). Il s'agit bien sûr de deux victoires importantes du règne de Louis XV, mais surtout de deux batailles au cours desquelles le maréchal de Richelieu, gouverneur de Guyenne, s'est distingué.

En 1766, les jurats passent un nouveau marché avec Lemoyne, afin qu'il leur fournisse quatre réductions en bronze de ce monument, dont l'un au moins doit être offert au roi. Les nombreuses sources gravées que l'on conserve de la place Royale permettent d'observer une légère

différence entre la statue monumentale et sa réplique réduite : ici, Louis XV ne tient plus le bâton de commandement, mais étend sa main droite grande ouverte, dans un geste souvent interprété comme celui d'un souverain soucieux du bien-être de son peuple.

Cette sculpture est d'autant plus précieuse qu'elle constitue aujourd'hui le seul témoignage en trois dimensions de ce célèbre monument royal. La version monumentale, que Voltaire considérait à l'égal des plus belles statues grecques antiques, a, en effet, été détruite par les jacobins à la Révolution et fondue pour fabriquer des canons, tandis que les trois autres réductions en bronze ne sont, à ce jour, pas localisées.



© madd-bordeaux - L. Gauthier

Vue de la statue équestre de Louis XV
Nicolas-Gabriel Dupuis (1698 - 1771)
France, 1743
Eau-forte et burin
Achat de la Ville de Bordeaux, 1958
Inv. 58.1.9440